

JEUNES EUROPEENS FRANCE

Siège social : 76 bis Rue de Rennes
75006 PARIS
RCS : 419 387 469 RCS PARIS

Audit
Conseil
Expertise-Comptable

Ensemble pour accompagner votre développement



Groupe Laviale

Audit Conseil Expertise-comptable

LES JEUNES EUROPEENS - FRANCE

Siège social : 76 bis Rue de Rennes
75006 PARIS
RCS : 419 387 469 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

GROUPE LAVIALE

Siège social : 2 Villa de LOURCINE, 75014 PARIS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'association LES JEUNES EUROPEENS - FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES JEUNES EUROPEENS - FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne, les règles et méthodes comptables liées aux subventions et aux fonds dédiés, et sur la présentation d'ensemble des comptes. Notre audit a porté plus particulièrement sur le poste des subventions perçues par votre association, concernant leur traduction comptable, tant au niveau de leur réalité que de la séparation des exercices.

Nous avons examiné les conventions conclues avec les financeurs de votre association afin de valider la réalité des subventions perçues. Nous avons également examiné le caractère approprié de leur comptabilisation, notamment concernant la séparation des exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et le rapport moral sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 068	12 068		972
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 929	2 929		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 997	14 997		972
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours	2 178		2 178	2 723
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 524		9 524	8 803
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	194 203		194 203	133 161
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 997		39 997	131 616
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	245 903		245 903	276 303
TOTAL ACTIF	260 900	14 997	245 903	277 275

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	25 961	146 391
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	-12 857	-120 430
Situation Nette (sous-total)	13 104	25 961
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	13 104	25 961
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	78 392	
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	78 392	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 527	21 088
Dettes fiscales et sociales	127 222	24 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 658	206 099
TOTAL DETTES	154 407	251 314
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	245 903	277 275

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations	16 414	22 122
Ventes de biens	12 562	1 674
Ventes de prestations services	9 861	5 665
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation	287 588	370 834
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 917	75
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 333	
Utilisations des fonds dédiés	9 205	
Autres produits	212	
Total des produits d'exploitation (I)	339 092	400 370
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	166 556	193 281
Aides financières	12 647	154 542
Impôts, taxes et versements assimilés	653	2 030
Salaires et traitements	137 232	136 801
Charges sociales	35 275	32 708
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	972	2 534
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		
Autres charges		884
Total des charges d'exploitations (II)	353 334	522 781
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-14 242	-122 411
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	1 385	1 981
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)	1 385	1 981

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	1 385	1 981
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-12 857	-120 430
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	340 477	402 351
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	353 334	522 781
EXCEDENT OU DEFICIT	-12 857	-120 430
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 803 770	1 673 050
TOTAL	1 803 770	1 673 050
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 803 770	1 673 050
TOTAL	1 803 770	1 673 050

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 245 903€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -12 857€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'association Les Jeunes Européens - France (JE-France) rassemble des jeunes, de 16 à 35 ans, engagés pour porter une action civique d'intérêt général et prendre une part active dans la construction européenne.

La nature et périmètre d'activités ou missions sociales réalisées : Depuis 1992, Les Jeunes Européens - France s'affirment comme force jeunesse mais aussi comme un acteur du débat public et de l'éducation populaire et civique européenne.

Les moyens mis en œuvre : Nos bénévoles se mobilisent auprès des jeunes avec des interventions pédagogiques pour sensibiliser aux enjeux européens, mais aussi sur le web et sur le terrain avec l'organisation d'actions de rue ou de débats, faisant ainsi vivre le débat public européen au quotidien.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations Incorporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais D'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	12 068	-	-	-	-	12 068
Total Immobilisations Incorporelles (I)	12 068	-	-	-	-	12 068
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 929	-	-	-	-	2 929
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	2 929	-	-	-	-	2 929
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Financières (III)	-	-	-	-	-	-
Total Général (I + II+III)	14 997	-	-	-	-	14 997

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	11 096	972	-	12 068
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	2 929	-	-	2 929
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	2 929	-	-	2 929
Total Général	14 025	972	-	14 997

État des stocks

Méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, y compris les méthodes relatives aux dépréciations éventuelles

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré premier sorti

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faites des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	2 178	-	2 178
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
En-cours	-	-	-
Total	2 178	-	2 178

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	9 524	9 524	-
Autres	194 203	194 203	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
Totaux	203 727	203 727	-
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	146 391		-120 430		25 961
Excédent ou déficit de l'exercice	-120 430	120 430		-12 857	-12 857
Situation nette	25 961	120 430	-120 430	-12 857	13 104
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
Total	25 961	120 430	-120 430	-12 857	13 104

Résultat de L'exercice :

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable	-12 857	-120 430
Reprise du Résultat antérieur		
Excédent ou Déficit effectif Global	-12 857	-120 430
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

Information sur les Fonds dédiés :

L'association a comptabilisé les fonds dédiés suivants à la clôture de l'exercice :

- Subventions, contributions financières et autres organismes :

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Erasmus GENERATION					78 392	78 392	
TOTAUX					78 392	78 392	

Comptabiliser par OUI/NON										Projet affecté à la subvention				Report subv 2025		Impact		Solde fonds dédiés	
Subvention	Catégorie financeur	Nature	Date début	Date fin	Existence de conditions	Affectation	Subvention n accordée	Part JEF	Régisse report 2023	2025									
Etat																			
MEAE	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI		55 000	55 000		0		741	194						
MOM	Ministère de l'Intérieur et des outre-mer	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI	Projet pédagogique en outre mer	10 000	10 000		0						55 000			
DEPVA	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI	Projet pédagogique	17 000	17 000		0						10 000			
MEIS (enseignement supérieur)	Ministère de l'enseignement supérieur	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI	Projet pédagogique	5 000	5 000		0						17 000			
FDVA CPO	Ministère chargé de la vie associative	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI		5 000	5 000		0						5 000			
Aide Alternant Nollia	Agence de services et de placement	Fonctionnement	01/10/2023	31/10/2024	NON		6 000	6 000		0						5 000			
FONUEP	FONUEP	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI		20 127	20 127		2 358						6 000			
Educational nationale FDVA		Fonctionnement	03/02/2024	31/12/2024	OUI	Formation	16 800	36 800		-5 600						17 769			
Fonds européens																			
Eramus+ KA2 Environnement	Agence Erasmus+	Projet	01/09/2024	31/08/2027	OUI	Changement d'imagique	250 000	87 597		0						5 600			
Eramus+ KA1 Label	Agence Erasmus+	Projet	15/02/2022	15/02/2025	OUI	Echanges avec des décideurs locaux	39 900	39 900		0						9 205			
Projet 21 KA154 Eurotour Campus	Agence Erasmus+	Projet	01/01/2022	31/12/2023	OUI	Simulation du parlement européen	55 200	55 200		-5 750						3 800			
Eramus+ KA2 Tautillon (EOR20) K220	Agence Erasmus+	Projet	15/02/2022	15/02/2025	OUI	Désinformation / Fake News	339 217	108 666		1 300						5 750			
Parlement européen - Elections 2023/24	Parlement Européen	Projet	01/10/2023	30/06/2024	OUI	Elections européennes	59 174	59 174		-147 349						95 120			
CEERY / JEF Europe MEET	CEERY (fonds européens)	Projet	15/11/2022	15/11/2024	OUI	Projet MEET	18 500	39 174		-40 000						39 174			
Financements privés																			
Fondation Hippocratie	Fondation privée	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI		15 000	15 000		0						11 100			
Fondation Heinrich Böll	Fondation privée	Fonctionnement	01/01/2024	31/12/2024	OUI		546	546		0						15 000			
JEF Europe BurHope Tour	Association partenaire	Projet	01/01/2024	09/06/2024	OUI		3 491	3 491		0						546			
ANIMAFAC - KA1 Tout le monde s'en	Association partenaire	Projet	01/01/2024	31/12/2024	OUI	Projet de plaidoyer	4 000	4 000		0						3 491			
ANIMAFAC - VSS c VSS	Association partenaire	Projet	01/01/2024	31/12/2024	OUI	Lutte contre les VSS	2 500	2 500		0						4 000			

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	23 527	23 527	-	-
Dettes fiscales et sociales	127 222	127 222	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	3 658	3 658	-	-
Totaux	154 407	154 407	-	-
Emprunts souscrits sur l'exercice	-			
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
dont forfait Etat	-	-
dont forfait Région	-	-
dont forfait Département	-	-
dont forfait Communes et groupements de communes	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	287 588	370 834
Subventions Région	-	-
Subventions Département	-	-
Subventions Communes et groupements de communes	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-
dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)	-	-
dont autres subventions (à détailler)	-	-
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	287 588	370 834
Total concours publics et subventions d'exploitation	287 588	370 834

Information sur les ressources de l'exercice :

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les ressources reçues en nature par l'entité sont :

- Utilisées pour les besoins de son activité ;
- Stockées,
- Vendues.

Les ventes des dons reçus en nature sont inscrites en produits en compte de résultat sous une rubrique spécifique.

Liste des contributions / Nature Contributions	Montant	Méthode Valorisation
Bénévolat : personnel bénévole	1 803 770	cf. ci-après
TOTAL	1 803 770	

Note sur la valorisation du bénévolat

1) Engagement

Les Jeunes Européens – France s'engagent à valoriser auprès de ses partenaires le temps bénévole investi par ses membres lors de ses activités courantes et exceptionnels. Cette valorisation contribue à la reconnaissance de leur engagement pour l'association et la cause qu'elle promeut.

Les Jeunes Européens – France sont habilités à délivrer des attestations pour justifier les heures de bénévolat effectuées ainsi que des responsabilités exercées au sein de l'association. Cela doit permettre à ses membres de faire valoir auprès d'un tiers leur engagement associatif et ainsi bénéficier des avantages qui leur sont reconnus par l'Etat et les organismes tiers.

2) Barèmes

Les Jeunes Européens – France valorisent budgétairement le bénévolat selon les dispositions suivantes :

- Fonction dirigeante : 5 fois le SMIC brut (sans les charges patronales)
- Cadres responsables d'activités : 3 fois le SMIC brut (sans les charges patronales)
- Employés, ouvriers : 1,20 fois le SMIC brut (sans les charges patronales)

Informations spécifiques :

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en Nature				
- Dons en Nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 803 770		1 673 050	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en Nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 803 770	-	1 673 050	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Personnel bénévole	1 803 770		1 673 050	
TOTAL	1 803 770	-	1 673 050	-

Autres informations :

Informations sur les transactions avec les contreparties :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	4 764	
Autres prestations		
Total	4 764	-

Autres inscrites au bilan :

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

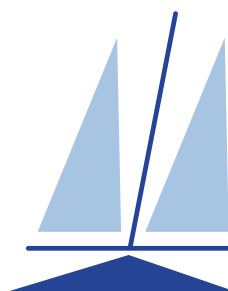
Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
Total	3

16/24, rue de Cabanis
Adresse postale : 2, Villa de Lourcine - 75014 Paris
Tél. 01 70 36 96 96
michel.deudon@laviale.com
maud.laviale@laviale.com

2, rue Jean Mermoz
BP 80181 - 91006 Evry Cedex
Tél. 01 70 36 96 80
eric.messina@laviale.com
jean-pierre.moisset@laviale.com

1, quai George V - BP 125
76051 Le Havre Cedex
Tél. 01 70 36 96 60
cecile.laviale@laviale.com
eric.rollin@laviale.com

laviale.com



Groupe Laviale

Audit Conseil Expertise-comptable

Adhérent



Membre

